



**SECTION 1 • IDENTIFICATION DU PRODUIT**

<b>APPELLATION COMMERCIALE</b>	<b>SUSPENSION DIAMANTÉES</b>
<b>NUMÉRO DE PRODUIT ANAMET</b>	<b>5XX-DIAMEXT-X</b>

**APPELLATION CHIMIQUE**

**FABRICANT / FOURNISSEUR** ANAMET  
**ADRESSE** P.O. Box 538  
 BOUCHERVILLE, QUÉBEC, J4B 6Y2  
**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE** (450) 646-1290  
**TÉLÉPHONE D'URGENCE** CANUTEC: (613) 996-6666

**SECTION II • COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTES**

<b>Caractérisation chimique.</b> <b>Description</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>%</b>	<b>OSHA PEL</b>	<b>ACGIH TLV</b>
Ethanol	64-17-5	60-95	1900 ppm	1900 ppm

**NOTE:** Les ingrédients sont listés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques. Ceux qui ne sont pas identifiés, sont jugés non-dangereux.

**SECTION III • CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Point d'ébullition en °C</b>	Non établi.	<b>Pression de vapeur (mm Hg)</b>	Non établi.
<b>Point de fusion en °C</b>	Non applicable.	<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Non établi.
<b>Densité (Eau = 1)</b>	1-1.05	<b>Taux d'évaporation (Acétate de butyle= 1)</b>	Non établi.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble.		
<b>Aspect et odeur</b>	Liquide codé par couleur / Odeur d'alcool.		



## SECTION IV • FEU / RISQUE D'EXPLOSION

<b>Point d'ignition</b>	16 °C (60 °F).		
<b>Limites d'inflammabilité</b>	<b>LEL</b>	3.3 %	<b>UEL</b> 9 %
<b>Extincteur</b>	Mousse anti alcool, poudre chimique sec, ou dioxyde de carbone, l'eau de brouillard.		
<b>Procédures spéciales</b>	Porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome.		
<b>Feux spéciaux/explosion</b>	Les vapeurs explosives peuvent être formées à une température ambiante. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer le long de la ligne de plancher. Vapeur peut s'enflammer par étincelle, des surfaces chaudes ou embler.		

## SECTION V • RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité</b>	Stable.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter la contamination avec les acides forts et bases. Éviter la chaleur et à ouvrir des flammes
<b>Incompatibilité</b>	Peut réagir avec les acides forts et bases
<b>Produits dangereux de décomposition</b>	Non établi.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne devrait pas se produire.

## SECTION VI • PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

### A – PREMIERS SOINS

<b>Yeux</b>	Laver de grandes quantités d'eau et obtenir une assistance médicale si l'irritation persiste.
<b>Peau</b>	Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, obtenir une assistance médicale.
<b>Inhalation</b>	Si des symptômes apparaissent, transporter la personne affectée à l'air frais.
<b>Ingestion</b>	Obtenir une assistance médicale Ne pas faire vomir.

### REMARQUES POUR LES MÉDECINS :

Ce produit contient du méthanol. Le méthanol se métabolise pour former du formaldéhyde (aldéhyde formique) et de l'acide formique. Les métabolites peuvent causer de l'acidose métabolique, des problèmes de la vue et la cécité. Puisque le métabolisme est requis pour provoquer ces symptômes d'empoisonnement, ils peuvent n'apparaître que 6 à 30 heures après l'ingestion. Puisqu'il se métabolise de la même façon que l'éthanol et qu'il compétition ne donc avec ce dernier pour se métaboliser, l'éthanol a été utilisé comme antidote. Le méthanol peut être éliminé efficacement par hémodialyse.



## -INFORMATION TOXICOLOGIQUE

**VOIES D'ACCÈS PRINCIPALES:** L'inhalation, la peau et les yeux.

### • EXPOSITION A COURT TERME

<b>Yeux</b>	Le liquide ou les vapeurs peuvent irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure le brullement, le larmolement, rougeurs et inflammation.
<b>Peau</b>	Le contact prolongé et/ou répété peut causer l'irritation de la peau.
<b>Inhalation</b>	L'inhalation excessive des vapeurs peut provoquer des irritations nasales et respiratoires et les effets du système nerveux central, y compris les étourdissements, faiblesse, fatigue, nausées, maux de tête et une perte de conscience possible.
<b>Ingestion</b>	Peut causer une irritation gastro-intestinale et aussi des nausées ou le vomissement.

### • EXPOSITION A LONG TERME

<b>Cancérogène</b>	Non établi.
<b>Effets tératogènes et/ou autres</b>	Non établi.
<b>Sensibilité épidermique</b>	Un contact prolongé peut causer une abrasion cutanée.
<b>Sensibilité respiratoire</b>	Peut être légèrement irritant pour les voies respiratoires
<b>Matériaux synergiques</b>	Non établi.

## SECTION VII • PRÉCAUTIONS À SUIVRE

### PROTECTION PERSONNELLE

<b>Vue, visage et mains</b>	Le port d'une protection pour les yeux (lunettes de protection chimique/bouclier facial) est recommandé. L'utilisation de gants appropriés (PVS/laminé de polyéthylène ou gants PVA) est aussi recommandée.
<b>Protection respiratoire</b>	Éviter de respirer les brumes; utiliser un respirateur approuvé pour les poussières/brumes.
<b>Ventilation</b>	Utiliser avec une ventilation adéquate incluant une extraction locale adaptée. Ceci pour s'assurer de ne pas dépasser les limites d'exposition définies.
<b>Ouïe</b>	Au besoin, conformément aux dispositions de l'OSHA 1910-215.
<b>HMIS</b>	Santé: 1 Inflammabilité: 3 Réactivité: 0

## SECTION VIII • MESURES PRÉVENTIVES ( FUITES ET/OU DÉVERSEMENTS )

<b>Mesures à suivre en cas de fuites ou de déversement</b>	Ventiler les lieux. Les petits déversements peuvent être ramassés en se servant de la vermiculite ou tout autre agent absorbant non combustible. Contenir les déversements pour les empêcher de contaminer les sols, les eaux de surface ou de sol.
<b>Élimination des résidus</b>	La disposition doit être en accord avec les règlements fédéraux, provinciaux et/ou municipaux.



**SECTION IX • MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

<b>Entreposage</b>	Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.
<b>Manutention</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
<b>Classification Relative à l'expédition</b>  •DOT• <b>Classes de danger</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dénomination d'expédition DOT:</b> Flammable Liquides (NOS) Éthanol.</li> <li>• <b>Dénomination d'expédition TDG/UN:</b> Flammable Liquides (NOS) Éthanol.</li> <li>• <b>Numéro UN:</b> 1993.</li> <li>• <b>Classe de danger:</b> 3.</li> <li>• <b>Groupe d'emballage:</b> II.</li> <li>• <b>Exemption TDG:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Étiquette:</b> Flammable Liquide.</li> <li>• <b>Classe IATA:</b> 3.</li> <li>• <b>Classe IMDG:</b> 3.</li> </ul>
<b>Classement HMIS</b>	Santé: 1 Inflammabilité: 3 Réactivité: 0

**SECTION X • INFORMATION RELATIF À L'ÉCOLOGIE**

<b>Impact environnemental et Distribution</b>	Ce produit est très soluble dans l'eau. Il possède un faible potentiel de bioaccumulation. Il est prévu que ce produit possède une haute mobilité dans les sols.
<b>Persistance et Dégradation</b>	Biodégradable.
<b>Toxicité</b>	Non disponible.
<b>Impact des effluents traités</b>	Le produit est substantiellement retiré par les procédés de traitement biologique.

**SECTION XI • INFORMATION RÉGLEMENTAIRE**

<p>• <b>RÈGLEMENTATIONS EC:</b></p> <p>TSCA STATUS: Compris dans l'inventaire du contrôle des substances toxiques.                  CERCLA REPORTABLE QUANTITY: Aucune.                  SARA TITLE III</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Section 302: Aucun.</li> <li>• Section 311/312: Aigue, flammable..</li> </ul>
--



• Section 313: Aucun.  
STATUS RCRA: Non réglementé.

• **RÈGLEMENTATIONS CANADIENNES:**

Classification WHMIS: B2, D1A, D2B.

Anamet Inc. décline toute garantie exprimée ou implicite quand à la commercialisation du produit au fait qu'il convient à un usage quelconque, en égard du produit ou des renseignements fournis. Toute l'information figurant dans la présente fiche repose sur des données auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que cette information soit présumée exacte, Anamet Inc. ne fait aucune représentation concernant son exactitude ou son intégralité. Comme les modalités d'utilisation du produit ne sont pas du ressort d'Anamet Inc. les utilisateurs ont par conséquent la responsabilité de vérifier si le produit convient à l'usage particulier auquel il est destiné. Ils doivent de plus assumer tous les risques associés à l'utilisation, la manipulation et l'élimination du produit, ainsi que ceux découlant de la publication, de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements présentés dans la présente. Cette information porte uniquement sur le produit faisant l'objet de la présente fiche et ne s'applique pas à son utilisation en combinaison avec d'autres matières ou dans tout autre procédé.



## TERMINOLOGIE

**ACGIH:** American Conference of Governmental Industrial Hygienists

**CAS:** Chemical Abstract Service

**CFR:** Code of Federal Regulations (Transportation in U.S.A.)

**DOT:** Department of Transportation (USA)

**DSL:** Domestic Substance List

**HMIS:** Hazardous material information sheet

**IARC:** International Agency for Research and Cancer

**LC:** Lethal Concentration

**LD:** Lethal Dosage

**MSHA:** Mine Safety and Health Administration (USA)

**NIOSH:** National Institute for Occupational Safety and Health (USA)

**NTP:** National Toxicology Program (U.S.A.)

**OSHA:** Occupational Safety and Health Administration (USA)

**PEL:** Permissible exposure limit.

**STEL:** Short term exposure limit.

**TDG:** Transportation of Dangerous Goods

**TLV:** Threshold limits value.

**TSCA:** Toxic Substances Control Act

**TWA:** Time-weighted average

**USEPA:** United States Environmental Protection Agency

**WHMIS:** Workplace Hazardous Materials Information System